Bulletin d'inscription

Les Journées

Teixeira VOYAGES

Nom du voyage : .....

Date du voyage : ..... /..... /.....

PARTICIPANT 1 ❍ M. ❍ Mme ❍ Mlle Né(e) le : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

E-mail : .....

PARTICIPANT 2 ❍ M. ❍ Mme ❍ Mlle Né(e) le : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

E-mail : .....

PARTICIPANT 3 ❍ M. ❍ Mme ❍ Mlle Né(e) le : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

E-mail : .....

PARTICIPANT 4 ❍ M. ❍ Mme ❍ Mlle Né(e) le : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : ..... Portable : .....

E-mail : .....

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

❍ Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente (disponibles sur www.teixeiravoyages.fr)

SOUSCRIPTION ASSURANCE ANNULATION

❍ Je souhaite / Nous souhaitons souscrire à l'assurance annulation

Coût supplémentaire : 5.50€ par personne.

❍ Je certifie avoir pris connaissance des conditions générales d'annulation (voir au dos)

Remarques : .....

.....

.....

.....

.....

RÈGLEMENT

Pour confirmer votre inscription, merci de bien vouloir **joindre à ce bulletin d'inscription l'acompte demandé dans un délai de**

8 jours suivant votre inscription

- **par chèque :** TEIXEIRA VOYAGES - ZI des Forts 40, route de Paris - 28500 Chérisy
- **par virement :**
  IBAN FR76 3004 7148 2100 0200 5060 150
  BIC CMCIFRPP

Pour confirmer votre souscription à l'assurance annulation, merci de bien vouloir régler cette prestation **DÈS VOTRE INSCRIPTION.**

Date : ..... /..... /..... Signature(s) :

VOS GARANTIES EN SYNTHÈSE

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ANNULATION DE VOYAGE	
• Annulation de voyage ↳ *Franchise*	• 8 000 € / personne et 40 000 € / événement • 30 € / personne sauf stipulation contraire*
• Accident corporel grave, décès, maladie grave (y compris rechutes ou aggravations) de l'assuré, d'un membre de sa famille ou de toute personne vivant habituellement avec lui • Licenciement économique • Dommages graves et/ou vol dans les locaux privés ou professionnels • Complications de grossesse et leurs suites • Annulation d'un accompagnant (maximum 4)	
• Décès des oncles, tantes, neveux et nièces • Convocation en tant que témoin ou juré d'assise, pour une adoption d'enfant ou à un examen de rattrapage • Mutation professionnelle • Vol des papiers d'identité • Obtention d'un emploi ou d'un stage rémunéré • Dommages graves au véhicule 48h avant le départ • Contre-indication de vaccination • Suppression et modification des congés payés	• Franchise de 20 % avec un minimum de 30 € / personne
BAGAGES	
• Vol, perte, destruction des bagages	• 800 € / personne
• Objets de valeur ↳ *Franchise*	• 50 % du capital assuré • *30 € / personne*
• Dépenses justifiées de 1ère nécessité	• 150 € / personne
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
• Transport / Rapatriement • Présence d'un proche si hospitalisation > 7 jours • Prolongation de séjour • Retour des membres de la famille cause décès • Retour anticipé • Rapatriement du corps en cas de décès • Prise en charge des frais de cercueil • Avance de caution pénale à l'étranger • Frais de recherche et secours	• Frais réels • Billet aller-retour • 100 € / nuit (10 nuits maximum) • Billet retour • Billet retour • Frais réels • 1 200 € / personne • 8 000 € / personne • 800 € / personne

• Frais médicaux à l'étranger
  • Monde entier
  • Frais complémentaires en France
  • Soins dentaires d'urgence
↳ *Franchise frais médicaux*
	
	• 30 000 € / personne
	• 500 € / personne
	• 160 € / personne
	• 30 € / personne

INTERRUPTION DE VOYAGE	
• Suite à un rapatriement médical ou à un retour prématuré	• Prorata temporis (hors transport) avec un maximum de 8 000 € / personne et 40 000 € / événement
PROTECTION SANITAIRE	
• Annulation pour maladie grave suite épidémie ou pandémie • Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19 • Annulation refus d'embarquement suite à prise de température	• 8 000 € / personne et 40 000 € / événement Franchise de 20 % avec un minimum de *30 € / personne*
• Rapatriement en cas d'épidémie ou pandémie • Frais médicaux en cas d'épidémie ou pandémie • Frais hôteliers suite à mise en quarantaine	• Frais réels • 30 000 € / personne (franchise de 30 € / personne) • 150 € / nuit (maximum 14 nuits)

Les conditions générales complètes sont disponibles sur simple demande à votre agence de voyages

ASSUREVER

TSA 72218 - 18039 BOURGES CEDEX
Tél : 01 73 03 41 01
www.assurever.com

S.A.R.L. au capital de 516 500 € - RCS Paris B 384.706.941
Société de courtage et de gestion d'assurance immatriculée à l'ORIAS - sous le n°07 028 567 (www.orias.fr)
Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 9

XXX - 248 - v10.2021 - MPL - Document non contractuel - L'ensemble des marques, logos, charte graphique et argumentaires commerciaux d'ASSUREVER présents dans le document, sont déposés et sont la propriété d'ASSUREVER. Toute reproduction, partielle ou totale desdits éléments et textes de toute nature, est interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

TEIXEIRA VOYAGES - ZI des Forts - 40, route de Paris - 28500 CHÉRISY - Tél : 02 37 82 46 30
ludivine.voyages@orange.fr - www.teixeiravoyages.fr